

MISSIONS

Point info du 1er étage :

Accueil, orientation, aide aux usagers pour la consultation des catalogues et l'utilisation des ressources documentaires imprimées et numériques.

→ 2 permanences fixes en alternance (mardi de 10h à 13h, jeudi de 10h à 13h) et des permanences occasionnelles en période de vacances.

Formation des étudiants :

Formation à la recherche documentaire des étudiants de L1.

→ Plusieurs séances d'1h à 1h30 en binôme avec un bibliothécaire les 2 premiers mois de l'année universitaire.

Promotion de la BU :

Participation à des actions de valorisation des services de la BU.

→ Interventions ponctuelles dans l'année. Par exemple : journée Portes ouvertes, stand BU dans les facultés, enquêtes auprès du public...

CONDITIONS REQUISES

- ◆ Être inscrit en formation initiale à un diplôme national, de préférence en Doctorat ou Master (à défaut L3) ou à un concours de la fonction publique pour l'année 2017-2018.
- ◆ N'avoir conclu aucun autre contrat de travail avec un établissement d'enseignement supérieur.
- ◆ Respecter les obligations liées à l'inscription (assiduité aux enseignements obligatoires et présentation aux épreuves de contrôle des connaissances).

Rémunération : 8,72 € net/heure, moyenne de 10h par mois

PIÈCES A FOURNIR

- CV
- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte d'étudiant
- Éléments relatifs à la situation sociale (boursier, allocataire d'études ou courrier explicitant les éventuelles difficultés sociales)
- Pour les étudiants étrangers, copie du visa long séjour ou du titre de séjour
- Préciser, le cas échéant, tout autre engagement contractuel en cours

Renseignements et dépôt des dossiers au secrétariat de la Bibliothèque universitaire,
2 parvis Fernand Braudel, 17042 La Rochelle Cedex 1 (3ème étage, porte 306)
ou par mél à frederique.yvon-nicolaon@univ-lr.fr

Postes à pourvoir au **4 septembre 2017**